

AVIS DE MARCHE

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

NOM ET ADRESSE OFFICIELS DE L'ORGANISME ACHETEUR :

OPHEA - Office Public de l'Habitat de l'Eurométropole de Strasbourg
24, Route de l'Hôpital
CS 70128
67028 STRASBOURG

Adresse internet : <http://www.ophea.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.achatpublic.com/>

Accès électronique à l'information (URL) : <http://www.achatpublic.com/>

Soumission des offres et des demandes de participation par voie électronique :
<http://www.achatpublic.com/>

COMMUNICATION :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.achatpublic.com/>

TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR :

Organisme de droit public.

ACTIVITÉ PRINCIPALE :

Autre : Logement et équipements collectifs.

OBJET :

Marché de Maîtrise d'œuvre pour la construction neuve de 41 logements locatifs sociaux et d'une cellule commerciale, secteur Port du Rhin « opération Ri1a » à Strasbourg

Numéro de la consultation : AO25/19

Type de marché : Service.

Information sur les lots : Ce marché est divisé en lots : Non

Code CPV principal : 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

Lieu d'exécution : Code NUTS : FRF11

Lieu(x) d'exécution :

Ilot Ri1a

ZAC Deux Rives

Secteur Port du Rhin

67000 Strasbourg

Description des prestations :

Forme de marché : ordinaire. Attribution d'un marché unique.

Détail des éléments de mission confiés au maître d'œuvre :

Mission de base : ESQ/APS/APD/PRO-DCE/ACT/EXE/DET/AOR

Missions complémentaires : OPC/BIM GESTION.

Il est précisé que la mission ESQ sera réalisée en phase offres.

Le coût prévisionnel des travaux est fixé à 4 950 400,00 € HT, soit 1 820 € HT/m²SHAB y compris VRD, espaces verts - hors stationnement (le stationnement est hors projet).

Le contexte de l'opération est détaillé dans le programme (à télécharger sur la plateforme achatpublic.com)

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Groupement conjoint avec mandataire solidaire

Durée du marché : La durée prévisionnelle d'exécution des prestations est de 48 mois (12 mois d'Etudes + 24 mois Travaux + 12 mois GPA)

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

Variantes : Des variantes seront prises en considération : non

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Conditions particulières d'exécution :

Début d'exécution du marché à compter de la date de notification du contrat. La durée du marché est une durée prévisionnelle. Prestations réglées par un prix global forfaitaire. Prix révisibles annuellement. Aucune avance prévue. Délai global de paiement des prestations de 30 jours.

Le contrat comporte une clause d'insertion sociale.

Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché :

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché.

PROCEDURE

Procédure avec négociation. Articles L. 2124-3, R. 2124-3 et R. 2161-12 à R. 2161-20 du code de la commande publique

Information sur la négociation :

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF :

Date limite de réception des candidatures : 22/01/2026 à 12H00

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Français

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La candidature peut être présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur.

PHASE 1 DE LA CONSULTATION : CANDIDATURE

L'objet du dossier de candidature est de sélectionner les candidats autorisés à concourir pour la phase Offres.

Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Nombre de candidats envisagé : 3

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

A/ Qualité et organisation (25%) ;

- B/ Compétences et moyens (20%) ;
- C/ Pertinence des 3 références (30%) ;
- D/ Présentation de la gestion environnementale du projet et de son insertion paysagère (20%) ;
- E/ Présentation de la mission BIM gestion du projet (5%).

Les éléments à remettre par les candidats pour la notation de ces critères sont décrits dans le règlement de la consultation.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Les références requises d'ordre juridique, économique, financier et techniques sont mentionnées dans les documents de la consultation

Conditions liées au marché : Information relative à la profession

La prestation est réservée à une profession déterminée.

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : Architectes inscrits au tableau de l'ordre des architectes pour les architectes français ou possédant un diplôme reconnu au titre de la directive n° 85/384/CEE du 10.6.1985 (mandataire).

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s):

Les concurrents retenus à l'issue de cette consultation, au nombre de 3, devront être dotés des compétences suivantes :

- Architecture ;
- Paysagiste ;
- BET dont Structures, Fluides (génie climatique, ECS, Chauffage, VMC), Thermique (calculs énergétiques y compris simulation thermique dynamique), Electricité (courants forts et courants faibles), Acoustique, VRD / aménagements extérieurs.
- BET environnemental ;
- Economiste de la construction ;
- Ordonnancement, Pilotage et Coordination ;

Compétences complémentaires :

- BIM Gestion.

Le mandataire du groupement sera l'architecte.

Pour le mandataire il est interdit de présenter plusieurs candidatures en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;
- En qualité de membres de plusieurs groupements.

Les candidats autres que l'architecte mandataire pourront, le cas échéant, être membres de plusieurs groupements.

PHASE 2 DE LA CONSULTATION : OFFRES

En phase « offres », une prime sera versée aux candidats, pour un montant fixé à 20 500 € HT. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer tout ou partie de cette prime en fonction de la qualité du projet remis. Le niveau de rendu exigé pour l'offre est celui attendu pour des études de type ESQUISSE.

Critères d'attribution :

Prix des prestations : 40 %

Valeur technique : 60 %

Les sous-critères seront énoncés dans l'invitation à soumissionner.

PROCÉDURES DE RECOURS :

Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de Strasbourg

31, Avenue de la Paix

67000 STRASBOURG

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 24 décembre 2025

AVIS EGALEMENT ENVOYE AU JOURNAL OFFICIEL DE L'UNION EUROPEENNE le : 22 décembre 2025

Le Directeur Général
Julien MATTEI